

COLLECTIVITES LOCALES ET AMENAGEMENT TOURISTIQUE SUR LA COTE D'AQUITAINE:
L'exemple de BISCAROSSE (LANDES)

Micheline CASSOU-MOUNAT
BORDEAUX

Dans l'action d'aménagement de la Côte Aquitaine, les communes et les syndicats de communes doivent jouer le rôle essentiel en tant que maître d'ouvrage. Le rôle de la Mission Interministérielle (M.I.A.C.A.) est "de concevoir, de proposer, de coordonner les actions instruites et exécutées par les ministères et collectivités publiques agissant dans le cadre de leurs attributions normales" (1).

En fait, l'attitude des collectivités locales face à la Mission dans l'élaboration du schéma d'aménagement, mais surtout dans la politique actuelle d'aménagement touristique, est d'une grande diversité, selon l'importance des stations, leur situation plus ou moins prioritaire dans l'application du schéma, l'orientation politique et la personnalité des élus.

Biscarosse n'est pas l'objet d'une opération pilote, comme Lacanau, Capbreton, Vieux-Boucau ou aujourd'hui Hourtin. Dans cette commune-champignon de 9 500 habitants (3 000 en 1962 seulement), le tourisme n'occupe qu'une place secondaire, l'éventail de l'emploi (et des problèmes) ayant été apportés par l'implantation du Centre d'Essais des Landes. Mais la municipalité, typiquement landaise, a une politique touristique bien définie, assez représentative de la plupart des communes de la Côte Aquitaine, en dehors des stations exclusivement touristiques comme Arcachon, Soulac ou Hossegor.

1. La naissance de la station est une vieille affaire communale, très antérieure à l'aménagement de la côte Aquitaine.

L'activité touristique a commencé dès la fin du siècle dernier, avec la vente des terrains communaux situés à la plage pour la création de Biscarrosse-les-Bains, devenu plus tard Biscarrosse-Plage.

Simple projection du bourg, comme la plupart des stations de la côte landaise, elle comportait à l'origine quelques chalets et un petit hôtel-restaurant (l'hôtel Soulleureau, dont parle Maurice Martin (2)). Les gens du bourg y venaient à la belle saison, soit en chemin de fer soit à dos de mulet par les chemins paillés.

(1) Rapport annuel de la Cour des Comptes, J.O. 20-06-1974, p. 2069

(2) M. MARTIN : La Côte d'Argent. Sur le littoral de Gascogne. Bordeaux. 1906. 196 p.

Dans la période critique qui a suivi le départ de la base aéronautique Latécoère, c'est à dire dans les années soixante, la municipalité a essayé de favoriser l'essor touristique de la commune, en portant son effort sur les lotissements communaux et les équipements sportifs de Biscarrosse-Plage. La station a gardé cependant un caractère familial et un recrutement essentiellement régional.

Sur les étangs, des lotissements clandestins se sont formés sur des terrains communaux, sous forme de groupements de cabanons, à Navarosse, Ispe et Port-Maguide. Ils sont fréquentés par une clientèle modeste de chasseurs, de pêcheurs et d'estivants.

2. Les rapports entre la Municipalité et la Mission.

Comme toutes les communes de la Côte Aquitaine, Biscarrosse attendait surtout de la Mission des crédits pour améliorer les routes, réaliser les travaux d'adduction d'eau et d'assainissement, prendre le relais de la commune pour les équipements touristiques. Dans cet espoir (qui n'a pas été déçu, puisque la Mission a effectivement réalisé un certain nombre de travaux de ce type), la Municipalité a toujours entretenu d'excellents rapports avec les représentants de la Mission.

Son attitude a été très différente en ce qui concerne les options d'aménagement prévues dans le schéma de 1972, options particulièrement ambitieuses (création de deux "quartiers d'hébergement lacustre" le long du canal reliant les étangs de Cazaux et de Biscarrosse). L'opposition à ces projets a été discrète mais ferme, le scepticisme le plus absolu succédant à l'effarement devant des projets aussi éloignés que possible de l'existant en matière de tourisme, et par ailleurs redoutables sur le plan écologique.

Un groupe de réflexion issu du milieu local (mais qui n'était pas exactement issu de la municipalité) a même entrepris d'élaborer une sorte de contre-projet et d'entamer une politique de concertation avec la Mission.

L'abandon du projet de canal transaquitain - donc des ports et des cités lacustres - a résolu le problème. C'est d'ailleurs à Biscarrosse qu'eut lieu le seul essai de réalisation du canal, plus exactement de recalibrage d'un tronçon de canal entre les étangs de Cazaux et de Biscarrosse (1071), qui fut un échec sur le plan technique.

3. La politique touristique de la Municipalité.

Elle paraît peu influencée par la politique "officielle" d'aménagement de la Côte Aquitaine (elle-même très infléchie depuis 1972) et reste proche de la ligne traditionnelle.

La municipalité accorde une grande importance au tourisme qui apporte à la commune une part non négligeable de ses ressources (grâce aux trois terrains de camping municipaux et par l'intermédiaire des commerces). Mais le tourisme n'est qu'une activité secondaire (et saisonnière) dans une commune où le pôle d'emploi essentiel est le Centre d'Essais des Landes (2 500 emplois).

Les difficultés d'élaboration du POS reflètent les conflits d'utilisation de l'espace, en particulier entre la municipalité, gestionnaire des équipements de Biscarrosse-Plage et l'Office National des Forêts pour les secteurs dunaires proches de la station.

Les orientations actuelles, très proches de celles des autres stations de la côte Aquitaine, sont les suivantes :

- A l'inverse des options du schéma qui prévoyaient l'effort principal sur les lacs ("compte rendu de l'existence permanente de bases militaires réduisant la façade océane aménageable"), l'effort de la municipalité s'exerce essentiellement sur la côte océane, c'est à dire sur Biscarrosse-Plage, véritable projection du bourg, dotée de tous les équipements nécessaires, et peuplée en 1979 de 1 150 habitants permanents. La municipalité continue la vente des terrains dans le lotissement communal de "La Plage", à raison de 30 à 40 terrains par an.

- Sur les lacs, une très large place est donnée au nautisme ; la chasse et la pêche gardent leur prééminence traditionnelle. Les formes d'hébergement s'adressent à une clientèle fidèle et souvent modeste : camping et cabanons. Les "lotissements clandestins" sur terrains communaux d'Ispe et de Navarosse ont été normalisés et équipés correctement, seul Port-Maguide a été sacrifié.

Les points forts de la politique municipale en matière de tourisme, qui se retrouveraient ailleurs sur la côte, semblent être :

- la préférence pour une clientèle d'habituels, bien intégrés au milieu local,
- la méfiance vis à vis de la clientèle de passage, et en particulier des "pique-niqueurs du dimanche", qui n'apportent rien à la commune mais salissent et dégradent la forêt.

- l'orientation vers le camping et les modes d'hébergement à caractère familial (résidences secondaires de Biscarrosse-plage ou cabanons sur les lacs).

- la préservation des sites et des espaces utilisés traditionnellement par la population résidente (activités permanentes, chasse et pêche).